

OVIN

FILIÈRE OVINE

Avec plus de 250 000 brebis mères, le Grand Est occupe la 5^{ème} place des régions françaises pour son effectif d'ovins, dont la quasi-totalité est de race à viande. Cependant, cet effectif, de même qu'à l'échelle nationale, a connu une baisse importante d'environ 30 % depuis la fin des années 2000 pour des raisons économiques et sanitaires.

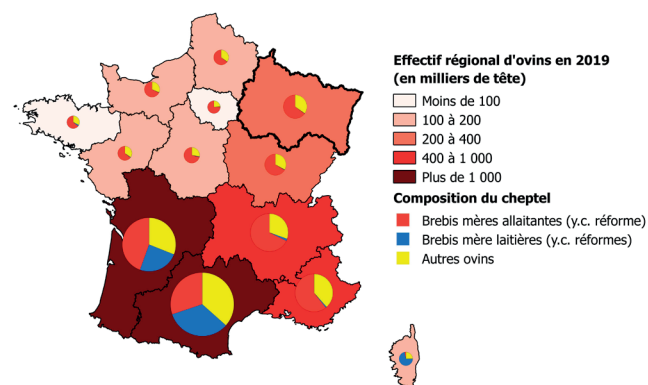
Dans le Grand Est, les élevages et effectifs sont concentrés au centre de la région, sur un axe allant du nord-est au sud-ouest, dans les départements de Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges et Haute-Marne. La filière occupe également une place importante au centre et nord des Ardennes. Néanmoins, la filière est également présente à l'ouest et à l'est de la région, dans les territoires spécialisés en grandes cultures, où les effectifs s'affichent d'ailleurs en légère progression ces dernières années.

En 2020, la filière bénéficie d'une conjoncture favorable avec des cours historiquement élevés. Les abattages dans la région ont augmenté de près de 50 % sur les six premiers mois de l'année, à la faveur d'une contractualisation entre l'OP Les Bergers du Nord-Est et l'abattoir de Rethel permettant une relocalisation d'abattages, d'ovins issus de la région ou d'autres régions, dans le Grand Est.

La production sous label AB se développe, celle-ci étant néanmoins comparativement moins développée qu'à l'échelle nationale. Deux départements, les Vosges et la Moselle, concentrent la majorité des effectifs.

Le cheptel ovin

Carte 1
Le cheptel ovin en France : effectif par région française et composition du cheptel



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2019, données provisoires

Tableau 1
Le cheptel ovin dans le Grand Est : effectif de brebis déclarées à la PAC par département

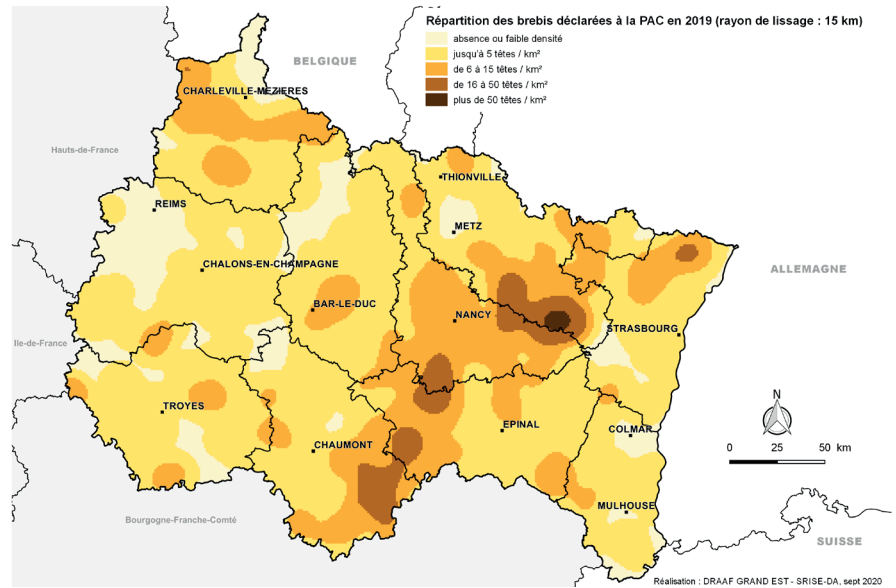
Département	2010	2019	Evolution annuelle 2010-2019 (%)
Ardennes	31 655	24 765	- 2,7
Aube	15 231	15 897	0,5
Marne	8 785	9 349	0,7
Haute-Marne	40 138	35 262	- 1,4
Meurthe-et-Moselle	44 928	37 892	- 1,9
Meuse	24 157	16 676	- 4,0
Moselle	58 380	50 001	- 1,7
Bas-Rhin	18 636	18 742	0,1
Haut-Rhin	5 740	6 375	1,2
Vosges	44 586	37 114	- 2,0
Grand Est	292 236	252 073	- 1,6

Note de lecture : un éleveur peut déclarer ses brebis pour bénéficier des aides couplées ovines s'il dispose d'au moins 50 brebis éligibles. L'effectif de brebis déclarées correspond donc au cheptel ovin détenu par les exploitants détenant au moins 50 brebis éligibles.

Source : ASP - PAC 2010-2019

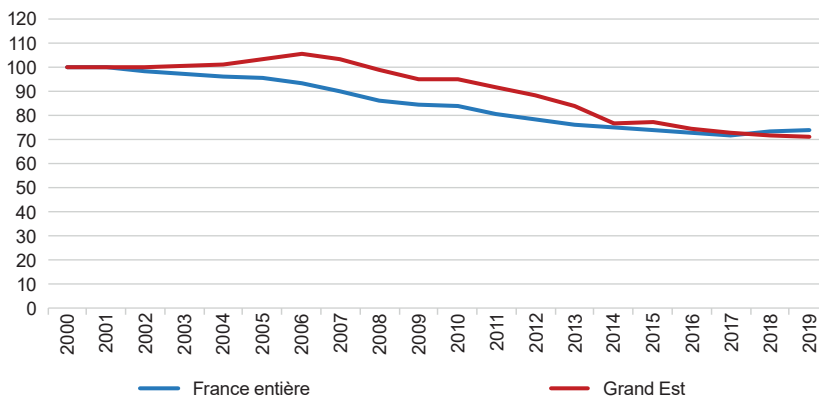
Carte 2 Localisation du cheptel ovin dans le Grand Est en 2019

En 2010, seulement 9 % du cheptel ovin du Grand Est était détenu par des exploitations détenant moins de 40 ovins (source : Agreste, recensement agricole 2010). Ces exploitations représentaient néanmoins 64 % des exploitations détenant des ovins, soit plus de 2 100 exploitations dans la région.



Source : ASP - PAC 2019

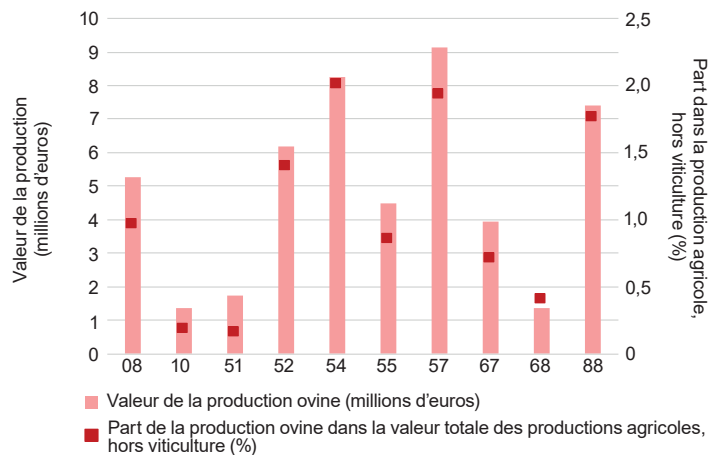
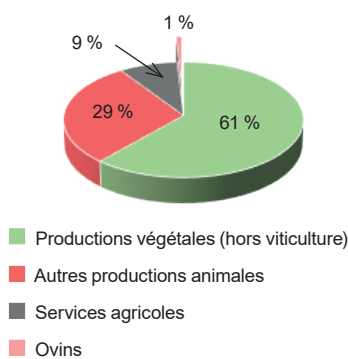
Graphique 1 Evolution des effectifs de brebis mères (y compris réforme) dans le Grand Est et en France de 2000 à 2019



Note de lecture : le graphique est en indice base 100 en 2000.
Source : Agreste, statistique agricole annuelle 2000-2019

La baisse des effectifs entre 2000 et 2019 se chiffre à près de 30 % des effectifs de la région. Cette baisse trouve racine dans les difficultés multiples subies par la filière sur cette période avec des difficultés économiques (concurrence des importations, faiblesse des revenus) et sanitaires (fièvre catarrhale ovine). Sur les trois dernières années, cette baisse s'est ralentie, voire interrompue à l'échelle française. Le rééquilibrage des aides de la PAC en 2015 (convergence des aides découplées et renforcement de l'aide couplée ovine) est à noter.

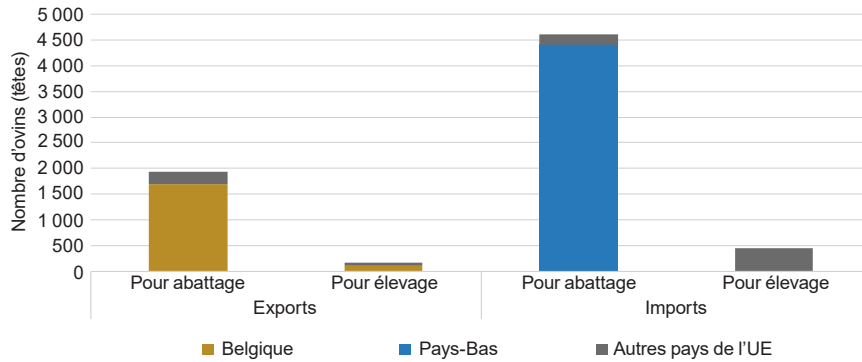
Graphiques 2 et 3 Valeur de la production ovine dans le Grand Est et part dans la valeur totale de la production agricole (hors viticulture)



Note de lecture : la valeur de la production ovine représente la valeur de la production de viande ovine à laquelle on ajoute la valeur des transactions d'animaux vifs et la variation de valeur du bétail sur pied dans les exploitations (capital).
Source : Agreste, Comptes régionaux de l'agriculture 2019

Graphique 4

Bilan des échanges d'ovins vifs du Grand Est avec l'Union Européenne, par type de mouvement en 2019



Source : Traitement SRISE DRAAF Grand Est d'après TRACES

Les élevages ovins

Les exploitations

Tableau 2

Exploitations élevant des ovins par département et selon la taille du troupeau reproducteur en 2019

	Exploitations selon la taille du troupeau reproducteur * (nombre de brebis primées)					Toutes exploitations
	50 à 99	100 à 199	200 à 299	300 à 499	Plus de 500	
Ardennes	58	45	25	14	7	149
Aube	11	8	9	13	8	49
Marne	9	11	s	7	s	39
Haute-Marne	44	29	19	16	24	132
Meurthe-et-Moselle	35	31	21	27	19	133
Meuse	23	17	11	19	5	75
Moselle	26	26	19	18	41	130
Bas-Rhin	22	19	7	13	11	72
Haut-Rhin	21	12	s	5	s	43
Vosges	45	45	18	26	16	150
Grand Est	294	243	141	158	136	972
Part dans les effectifs totaux du Grand Est (%)	13 %	13 %	23 %	8 %	43 %	100 %

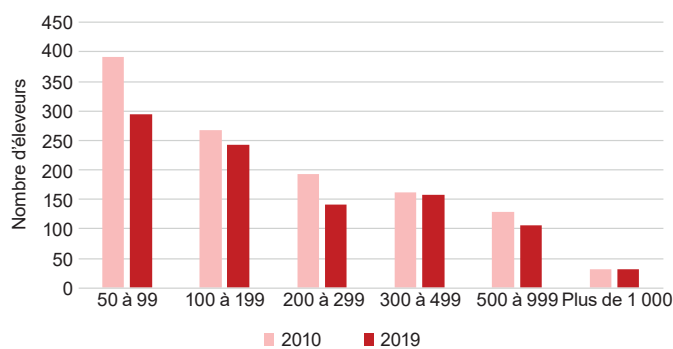
* Le cheptel ovin reproducteur correspond ici aux brebis éligibles aux aides couplées ovines de la PAC.

s : secret statistique

Source : ASP - PAC 2010-2019

Graphique 5

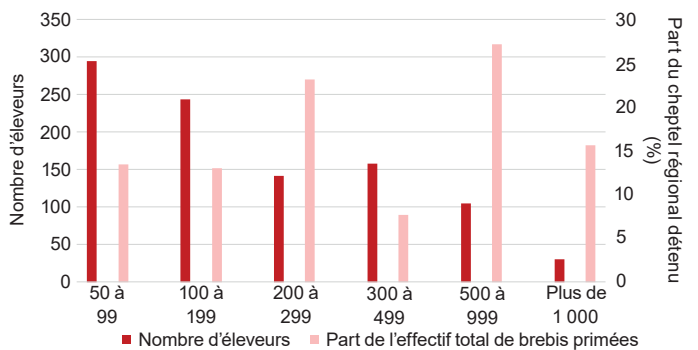
Evolution du nombre d'éleveurs ovins entre 2010 et 2019 selon la taille du troupeau reproducteur dans le Grand Est



Source : ASP - PAC 2010-2019

Graphique 6

Répartition du cheptel ovin reproducteur dans les exploitations selon la taille du troupeau détenu

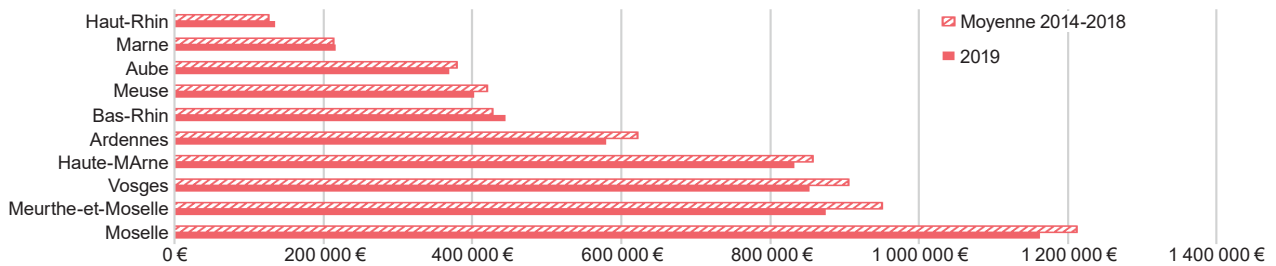


Source : ASP - PAC 2019

Aides versées aux exploitations détenant des ovins

Graphique 7

Montants versés au titre des aides ovines de la PAC par département du Grand Est



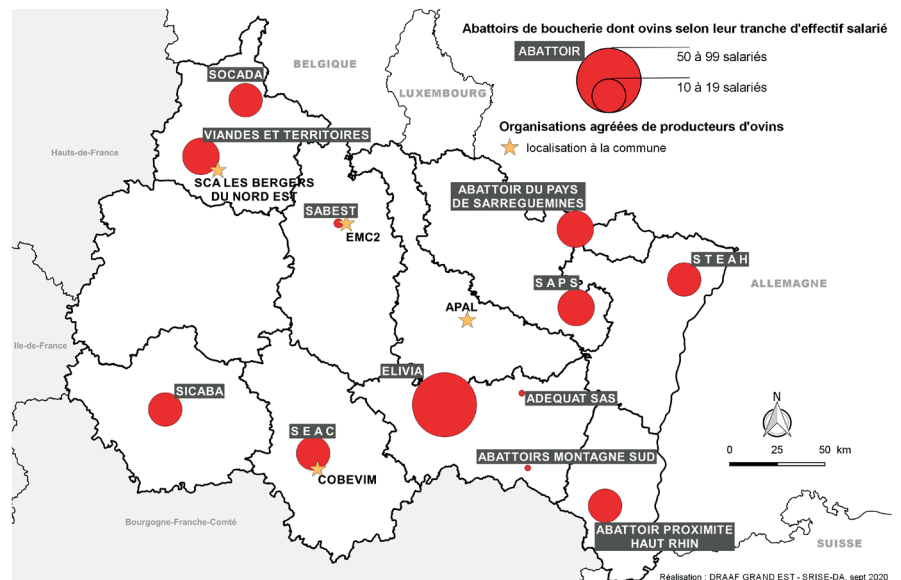
Source : ASP - PAC 2014-2019

Abattages et commercialisation de la viande ovine

Carte 3

Localisation des abattoirs abattant des ovins et organisations agréées de producteurs d'ovins situées dans la région Grand Est

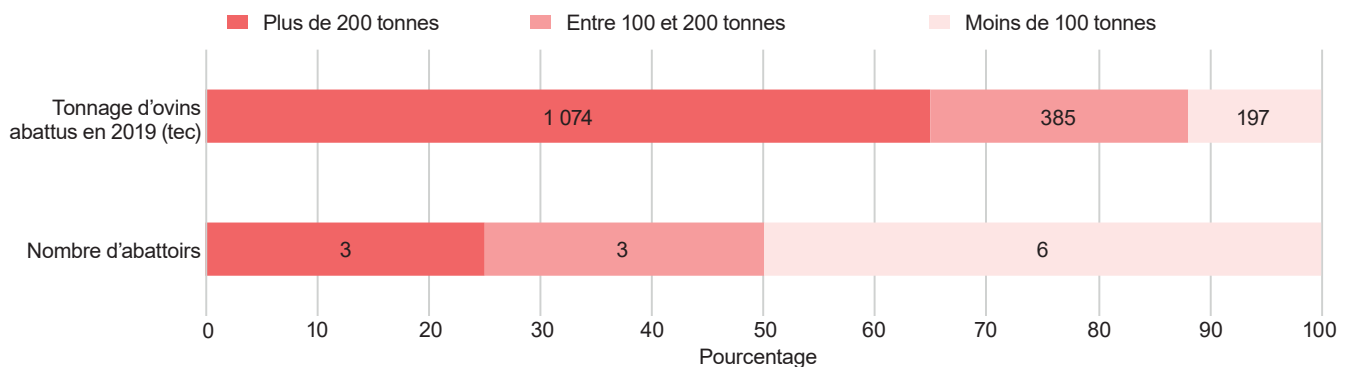
Quatre organisations agréées de producteurs d'ovins ont leur siège en région Grand Est : SCA Les Bergers du Nord-Est, la COVEBIM, EMC2 et l'APAL (association de production animale de l'est). Par ailleurs, douze abattoirs répartis sur l'ensemble des départements, à l'exception de la Marne et de la Meurthe-et-Moselle ont une activité d'abattage d'ovins. Aucun abattoir n'est spécialisé dans les abattages d'ovins.



Source : Expertise SRISE DRAAF Grand Est d'après SIRENE (août 2020), MAA

Graphique 8

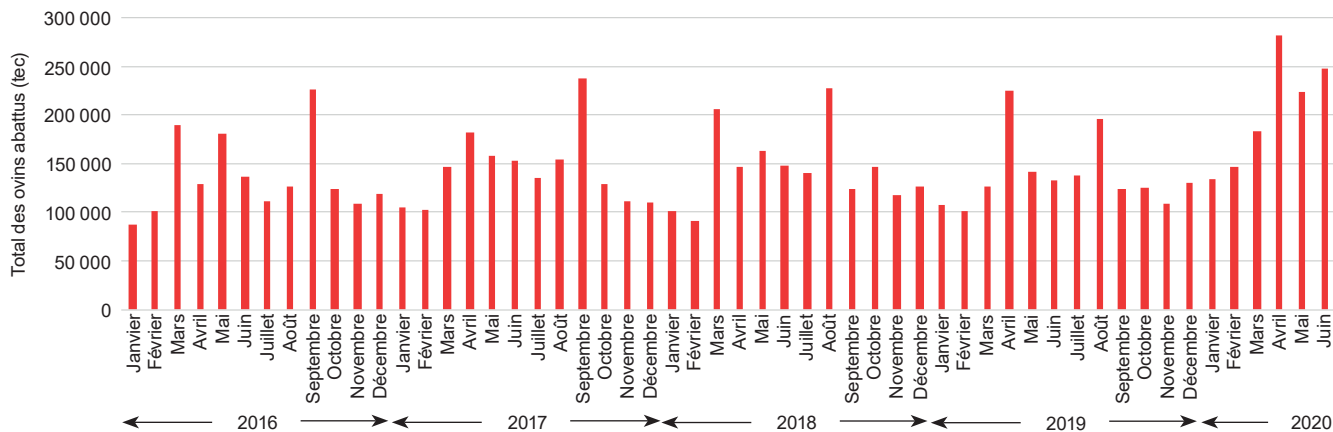
Répartition des abattages d'ovins en 2019 dans le Grand Est selon le tonnage abattu par abattoir



Source : Agreste, Diffaga, abattages d'animaux de boucherie

Graphique 9

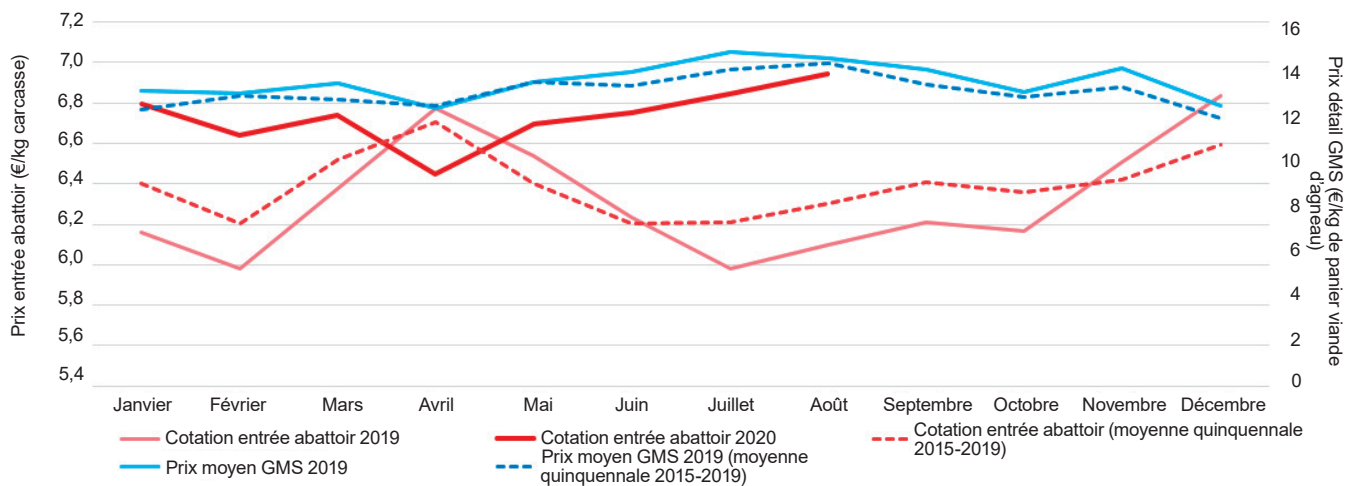
Abattages mensuels d'ovins dans le Grand Est de janvier 2016 à juin 2020



Source : Agreste, Diffaga, abattages d'animaux de boucherie

Graphique 10

Cotations ovines (entrée abattoir) et prix de la viande ovine à la consommation



Note de lecture 1 : les cotations ovines correspondent à la moyenne des prix des animaux de 19-22 kilogrammes classés R = couvert, à l'entrée de l'abattoir, sur le bassin Grand Nord (dont Grand Est). Ils sont en euros courants/kilogramme de carcasse, cinquième quartier inclus, hors taxe, frais de transport inclus.

Note de lecture 2 : le prix moyen GMS correspond au prix moyen mensuel du panier de viande d'agneau au détail en GMS (hors TVA) en euros courants.

Source : France Agrimer - cotations ovines entrée abattoirs bassin Grand Nord, OFPM - Prix moyen annuel du panier de viande d'agneau en détail en GM



©Xavier Remongin/Min.agri.fr

Zoom sur le bio

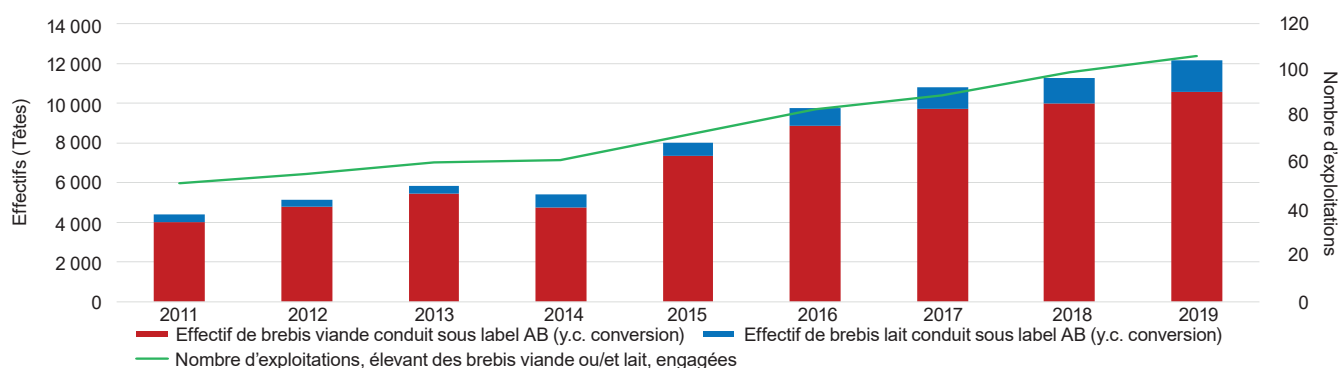
Avec plus de 12 000 brebis, viande et lait, élevées sous label AB (y.c. conversion) le Grand Est est la septième région française en effectif, pesant pour 3 % du cheptel national, un poids inférieur au poids de

la filière régionale tous modes de production confondus (4,6 % du cheptel national). Près de 5 % du cheptel régional est conduit sous label AB. Le nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique

(+ 7 %) et les effectifs de brebis associées (+ 8 %) continuent à progresser en 2019, dans la continuité des années précédentes, après une forte hausse en 2015.

Graphique 11

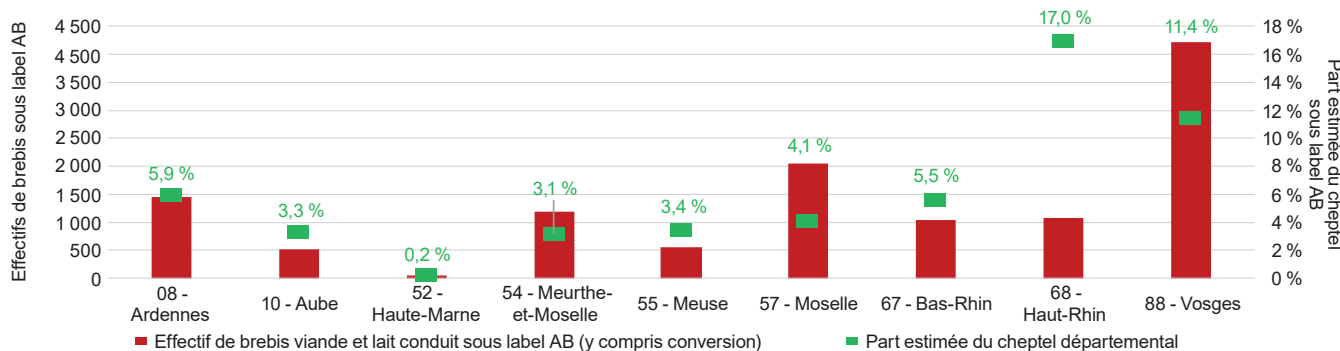
Evolution de 2011 à 2019 des effectifs de brebis, viande et lait, et du nombre d'exploitations sous label Agriculture Biologique dans le Grand Est



Source : Agence Bio

Graphique 12

Effectifs de brebis, viande et lait, sous label AB par département du Grand Est en 2019 et part estimée du cheptel départemental sous label AB



Source : Traitement SRISE DRAAF Grand Est d'après Agence Bio, ASP - PAC 2019

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est (Draaf)
 Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
 3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526
 51009 Châlons-en-Champagne cedex
 Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
 courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Anne Bossy
 Directeur de la publication : Sylvain Skrabo
 Rédacteur en chef : Tristan Rose
 Rédacteur : Tristan Rose
 Contributeurs : Dominique Alcaraz, Rémi Courbou, Philippe Wattelier
 Composition : Draaf Grand Est/Srise de Châlons-en-Champagne
 Dépôt légal : À parution ISSN : 2725-6863 ©Agreste 2021